

FEDERATION POLYNESIENNE DE RUGBY



AFFILIATION SAISON 2017

Monsieur le Président de la Fédération Polynésienne de Rugby,

J'ai l'honneur de vous solliciter afin d'affilier notre groupements sportif :

.....

Pour la saison sportive 2017.

Notre groupement sportif s'engage à respecter les statuts et règlements, les règlements généraux et les règlements disciplinaires de la Fédération Polynésienne de Rugby.

Nous nous engageons à assurer, au sein de notre club, la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, nous interdire toute discrimination illégale et à veiller aux règles déontologiques du sport.

Le(a) Président (e) (date et signature)

Liste des pièces nécessaire pour compléter cette demande d'adhésion :

- Une demande d'affiliation signée par le Président du Groupement sportif (la présente feuille)
- Un exemplaire des statuts à jour de l'organe de direction (bureau) mentionnant l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail, la profession et la fonction au sein du bureau
- Le journal officiel de publication du présent bureau
- Le numéro de Tahiti à jour.
- Le règlement de l'affiliation 2017 (30.000 Fcp)
- Le règlement de 3 licences « dirigeants » (2.000 Fcp /1)
- L'enregistrement des 3 licences « dirigeants »

La validation de l'inscription se fera en Conseil Fédéral.

Celui-ci devra en assurer la diffusion auprès des autres Groupement Sportif